

MODERNE SPRACHEN

61.2 (2017)

Herausgeber:
Wolfgang GÖRTSCHACHER
Wolfgang PÖCKL

Redaktionsassistent:
Andreas SCHACHERMAYR

Redaktionsadresse:
Wolfgang Görtschacher, Universität Salzburg,
Fachbereich Anglistik und Amerikanistik, Unipark Nonntal,
Erzabt-Klotz-Str. 1, 5020 Salzburg, AUSTRIA

E-Mail: moderne.sprachen@sbg.ac.at

Robert Martin: *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle.* Paris: Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2016. 112 S. ISBN 978-2-87754-351-4. € 20,00 pb.

« Au fond, je le confesse, j'ai essayé par cette communication de mettre un peu d'ordre dans ce que j'ai pu faire au cours de ma vie de linguiste. » (38)

Quiconque s'est plongé, par exemple, dans les pages de ses volumes *Pour une logique du sens* (Paris: PUF, 1983) ou *Langage et croyance* (Bruxelles: Mardaga, 1987) sait quel plaisir intellectuel on éprouve à lire Robert Martin, dont les écrits pétillent de clarté, de subtilité et d'intelligence. Et quiconque a rencontré personnellement le grand linguiste a été frappé par ses qualités humaines : la gentillesse et la modestie.

L'auteur de ces lignes se souvient d'une conférence plénière de Robert Martin intitulée « La vérité en linguistique », pour laquelle il avait fait exprès de descendre du podium et de se placer à même le public, évitant le grand geste et les grands mots pour un si grand sujet.

Robert Martin apparaît donc comme un chercheur aussi humble que brillant, et qui ne recule pas devant les thèmes les plus fondamentaux de la linguistique. C'est ce qu'il prouve une fois de plus à travers ce livre, mince mais lourd de contenu, qui se veut une sorte d'héritage et de mission à transmettre aux générations futures. Robert Martin consacre ce volume aux universaux en linguistique, par un souci d'unification de la discipline non incompatible avec sa riche diversité. Tant les philologues d'une seule langue que les diverses « écoles » et « tendances » amorcent en effet un mouvement centrifuge qu'il convient de compenser par une réflexion sur les fondements communs : principes heuristiques, méthodologies, concepts de base et objets universels.

Une bonne façon pour le lecteur de se lancer dans cette entreprise est de commencer le livre par la fin, constituée de **trois annexes** qui résument des thèmes chers à l'auteur : la modalité, la logique du possible et la prédication d'existence. C'est l'occasion pour ceux qui n'ont peut-être pas encore suffisamment lu Robert Martin – et qui peut prétendre l'avoir fait ? – de se familiariser avec sa pensée et son style de pensée ou de reprendre certains points essentiels qui sont réexpliqués ici avec simplicité et précision. Ce sont des points sur lesquels Robert Martin a tout simplement vu plus clair que d'autres, et où ceux qui le suivent connaissent la certitude tranquille d'éviter les écueils les plus communs et les erreurs les plus largement débattues.

La modalité, d'abord (« Pour une définition opératoire de la modalité », 99-104) : Robert Martin la définit comme un opérateur de prise en charge qui accompagne obligatoirement toute proposition : soit $M(Pa)$, où M est le modalisateur, P la prédication, et a l'argument. Cependant, comme les informations

modales sont réparties sur différentes parties de l'énoncé (prédicats du premier et du second ordre ...), la modalité est conçue comme « un espace que viennent saturer des opérations diverses » (101), qui peuvent asserter ou suspendre la prise en charge de l'énoncé par le locuteur, voire « injecter » cette prise en charge dans un système de mondes possibles et d'univers de croyance. La modalité devient ainsi l'objet d'un calcul complexe lié à la logique du possible, un des grands acquis linguistiques et sémantiques que nous devons à Robert Martin.

Il n'est pas étonnant que cette logique du possible soit le sujet de la deuxième annexe (« Les valeurs de vérité. Le possible comme opérateur et comme concept », 104-107). On aura compris que Robert Martin apprécie le calcul logique, vériconditionnel, pourtant à première vue beaucoup trop simple pour rendre compte des subtilités de la langue et de la pensée. Pour pouvoir l'appliquer et même préserver le principe du « tiers exclu », il a développé ses deux concepts de « monde » et d'« univers » : les « mondes » permettent de parler non seulement du réel (vrai ou faux), mais encore du possible (ce qui pourrait ou aurait pu être vrai ou faux) et de l'impossible (ce qui n'est vrai que dans des mondes contrefactuels). Le passage du réel au possible et à l'irréel à travers le réseau des mondes se fait à l'intérieur des propos et des croyances d'un même individu. Les « univers », eux, rendent compte des croyances changeantes tenues par des individus différents, mais aussi par un même individu à des moments distincts, ou attribuées par le locuteur à d'autres dont il ne partage pas la vision du monde. La notion d'« hétéro-univers » ou d'« image d'univers » est puissante pour expliquer, par exemple, les ambiguïtés référentielles. Dans sa deuxième annexe, Robert Martin se penche sur les cas difficiles qui risquent de perturber le système : le « plus ou moins vrai », qui n'est qu'une valeur de vérité virtuelle, et le possible, qui constitue non pas une valeur de vérité, mais bien plutôt un phénomène de la réalité et un concept de la pensée.

La troisième annexe se consacre au couple existence–inexistence (« La prédication d'inexistence », 107-112), un de ces puzzles chers à notre auteur, parce qu'il réussit à placer les éléments dans un ordre qui leur donne un sens et une logique. A l'opposition de Bertrand Russell, qui voit dans *exister* un quantificateur, Robert Martin y voit un prédicat, et il parvient à expliquer d'où résulte la conception erronée du philosophe. Le quantificateur existentiel \exists équivaut en effet non pas à une forme du verbe *exister*, mais bien à la formule *il existe un x / il y a un x (tel que Px)*. Dans cette formule,

c'est un qui opère l'extraction sur le référentiel des *x* [...]. La fonction de *il existe* ou *il y a* est en revanche de marquer l'existence, et plus précisément le mode d'existence. (108)

Sur quoi opère la quantification au moyen de *un* ? La classe de référence est ici celle des entités conceptuelles, activables dans tous les mondes possibles. La prédication *exister* ou *y avoir* dit qu'un objet extrait par *un* sur cette classe a une existence dans la réalité – une existence effective et pas seulement conceptuelle. (110)

Dans les exemples à description définie (*il y a Dieu, il y a la liberté*), l'existence vient de cette définitude, et *il y a* ou *il existe* ne font que réactualiser, rappeler en mémoire le référent pour son usage dans le discours. Quant à l'assertion d'inexistence (*la liberté n'existe pas*), loin d'être paradoxale, elle renvoie l'existence du référent dans les mondes possibles, affirmant que l'extension de la classe est vide dans le monde de ce qui est.

* * *

Après cet éloge des annexes, il est temps de passer à la présentation des quatre articles qui constituent le cœur du volume, dont les trois premiers sont issus de conférences tenues à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, deux étant de ce fait accompagnés des discussions respectives :

« **Sur les universaux du langage** » (9-38, discussion 39-44)

Les universaux du langage, définis comme des « trait[s] commun[s] à toutes les langues » (9), se trouvent non pas dans les contenus, mais bien dans les opérations et propriétés qui sous-tendent les fonctions universelles du langage (fonctions communicative, cognitive et expressive). Il existe une logique universelle des langues, qui s'articule autour des paires suivantes (les deux premières, universaux cognitifs, les deux suivantes, universaux inhérents à la langue) :

- conceptualisation et prédication (le signe et la proposition) ;
- discrimination et catégorisation (affirmation/négation et hiérarchie des catégories sémantiques et grammaticales) ;
- forme et substance, une dichotomie que l'on retrouve tant au niveau du signifiant que du signifié ;
- structure et combinatoire, c'est-à-dire sémantique et grammaire.

Cette logique universelle se concrétise, ensuite, d'une part en une grammaire universelle, et de l'autre en une sémantique universelle.

Au niveau de la grammaire, tant la prédication que la modalité (cette dernière liée étroitement à la référence) peuvent aspirer au statut d'universaux, avec toute une série de sous-phénomènes, tels, du côté de la prédication, la valence et la dichotomie sujet/objet avec sa réversibilité, et, du côté de la modalité, les variétés de la référence (déictique ...) ainsi que les modulations de la vérité à travers les mondes possibles et les univers de croyance. Ainsi, « la grammaire universelle s'apparente à la logique des prédicats. » (20), mais, remarque l'auteur, il ne s'agit là que d'une simulation, qui ne prétend pas faire partie du patrimoine génétique de l'humanité ...

Pour ce qui est de la sémantique universelle, on trouve tout d'abord des universaux de forme, opérations et propriétés : les opérations universelles sont

du type implicatif (p.ex. *être un ...*), elles permettent la définition et la paraphrase ; les propriétés universelles se traduisent par exemple par la polysémie et les différents types de liens polysémiques.

Quant aux concepts, ils sont en principe spécifiques à chaque langue et à chaque culture, si bien qu'on peut se demander s'il en existe qui peuvent prétendre à l'universalité. Sont susceptibles d'être universels les concepts très abstraits tels la négation, l'affirmation, l'exclamation, l'injonction ; les cas dits « profonds » comme le sujet ou l'agent ; les « primitifs sémantiques » auxquels se heurte l'ambition de tout pouvoir définir. Mais l'auteur propose également des universaux « probabilistes » (à confirmer à travers des recherches empiriques), fondés d'une part sur l'expérience commune de tous les êtres humains et situés du côté de l'environnement naturel, du corps et de ses comportements, des perceptions, sensations et sentiments ; fondés d'autre part sur les sciences et leur fonds commun d'acquis plus ou moins universellement acceptés.

« **Les concepts universels** » (45-66, discussion 67-75)

Cette contribution reprend et développe l'idée des universaux sémantiques de substance, c'est-à-dire des concepts universels, évoqués dans le précédent article. Il pose d'abord une différence entre « concepts naturels » et « artéfacts conceptuels », ces derniers étant liés aux sciences et à leurs terminologies, tandis que les premiers s'apparentent aux signifiés du langage général.

S'interroger sur les concepts naturels et leur universalité, c'est prendre position dans le débat médiéval des « universaux » conceptuels. Deux positions s'affrontent : l'hypothèse réaliste, héritée de Platon, veut que les concepts soient universels, idées éternelles et immuables que le langage ne fait que dénommer ; l'hypothèse nominaliste, défendue par exemple par Occam, affirme que les concepts sont des objets de pensée créés par l'homme, sans contrepartie dans une réalité indépendante. Sans vouloir trancher dans ce débat, l'auteur s'interroge sur la position qui s'ensuivrait d'un point de vue strictement linguistique. Voici ses arguments :

- L'immense variété des langues et des concepts transportés par leurs signifiés, ainsi que l'apparition, la variation diachronique et la disparition des langues, infirment d'emblée l'hypothèse réaliste.
- Pourtant, le nominalisme radical, qui place la réalité des choses uniquement dans la pensée, ne rend pas compte de certaines propriétés importantes des langues, notamment de la prise en charge par le locuteur, dans la modalité assertive, de la vérité de ce qui est dit, et de la présupposition d'existence transportée par les expressions référentielles (« la langue réfère à des entités conceptuelles et non aux concepts eux-mêmes. », 52).

Conclusion : « l'option linguistiquement la plus juste est celle d'un nominalisme assorti d'un principe de réalité. » (49)

Sur cet arrière-plan, l'auteur s'interroge sur une possible universalité des concepts naturels, et il approfondit la liste des expériences communes à tous les êtres humains esquissée dans l'article précédent, pour la compléter par des exemples de concepts universels liés aux opérateurs (négation) et à la deixis (le concept de passé, la dichotomie du temps *de re* et *de dicto*). Il reste cependant prudent :

[L'appartenance d'un concept naturel à toutes les langues n'est jamais assurée, elle est tout au plus probable. Elle n'est jamais voulue, elle est due seulement à des convergences plus ou moins fortes. (60)

Dernier candidat à l'universalité des concepts : l'« artéfact conceptuel » créé et défini par les sciences : *logarithme, inflation, oxygène, gravitation, interface*, tous ces termes correspondent à des concepts bien définis et intégrés dans un système ; même si leur désignation peut varier d'une langue à l'autre (mais ils ont tendance, de plus, à être empruntés tels quels ou du moins sous forme de calque dans bon nombre de langues), le concept reste le même, parce qu'il est le résultat d'un effort conscient de conceptualisation porté par la communauté scientifique. La mondialisation scientifique conduit ainsi à une mondialisation conceptuelle. Nous faisons cependant remarquer qu'il doit rester de par le monde quelques rares sociétés n'ayant pas accès à l'univers de la science ou bien lui refusant leur adhésion : ce seraient là les limites de l'universalité des « artéfacts conceptuels ».

« La langue comme support de la culture : la notion de *langue universelle* »
(77-86)

L'auteur adopte comme point de départ la question de 1784 de l'Académie de Berlin sur l'universalité de la langue française, ses causes et ses perspectives. Il rappelle que par-delà la réponse de Rivarol, qui avait consacré l'idée de la clarté de la langue française, donc d'une supériorité inhérente la prédestinant à l'universalité, il y avait eu un deuxième lauréat, l'Allemand Johann Christoph Schwab, qui s'était penché sur les causes de la « propagation » d'une langue, adoptant ainsi une approche moins ethnocentrique et plus moderne, plus sociopolitique, du rayonnement universel que développent certaines langues à certains moments de l'histoire.

D'ailleurs, l'« universalité » du français au XVII^e siècle était un phénomène européen (d'Europe du Nord surtout), et un phénomène circonscrit aux élites des cours princières. L'universalité actuelle de l'anglais est d'une autre nature, elle touche toute la planète, et elle s'exprime par la possibilité de trouver n'importe où des locuteurs compétents pour communiquer en anglais. Seulement, l'universalité d'une langue ne peut pas se restreindre au domaine de la

communication, elle doit être évaluée également en relation avec les autres fonctions importantes qu'ont les langues pour l'humanité : fonction cognitive/culturelle, fonction expressive/esthétique.

[L]es langues naturelles vont bien au-delà [de la communication] ; elles ont pour objet de conceptualiser les choses et du fait même de permettre l'élaboration de la pensée ; une langue est un système qui structure le réel, qui organise le pensable, qui conceptualise les données du monde ; et chaque langue le fait à sa façon. (80)

En conséquence une langue peut être dite universelle dès lors qu'elle est la langue d'une culture universelle. [...] L'universalité y est qualitative ; elle est partagée ; elle apparaît comme un bien commun. (81)

Ce n'est pas un monolinguisme, mais le plurilinguisme qui conservera la richesse du patrimoine culturel et cognitif de l'humanité.

L'auteur avance pourtant un certain nombre de critères propices à l'universalité d'une langue, critères liés au domaine de la « politique linguistique » :

- « un juste équilibre entre *stabilité* et *vitalité* » (83), la stabilité étant liée à l'existence une institution qui veille sur la langue, la vitalité à la diffusion dans des régions du monde très diverses ;
- « *l'accessibilité* de la langue, [...] la facilité de son apprentissage, [...] la qualité et [...] la disponibilité des ouvrages qui en traitent » (84) ;
- « *l'héritage* et [...] *l'influence* qu'une langue exerce au cours de son histoire. Plus une langue est riche d'échanges, et plus elle tend à l'universalité. » (84)

Le français est donc certainement une langue universelle, mais il partage cette qualité avec d'autres langues, car l'universalité culturelle et linguistique est incompatible avec un monopole.

« La linguistique et l'universalité : vers l'unification de la discipline » (87-97)

La dernière contribution de l'ouvrage est en même temps sa justification : elle explique pourquoi une réflexion sur les universaux linguistiques est nécessaire pour le fondement et la bonne santé de la discipline.

L'unification de la linguistique, projet ambitieux mais non impossible, doit respecter la multiplicité des champs de recherche, tout en menant un effort du côté de la terminologie, à commencer par la désignation des universaux. Robert Martin propose la création d'« une instance internationalement reconnue » (90), qui pourrait être « un site [web] placé sous la responsabilité d'une institution ou d'un laboratoire, où diverses contributions pourraient, selon un modèle commun, constituer peu à peu un *Lexique unifié de terminologie linguistique*. » (90), et il consacre une longue note en bas de page au fonctionnement

possible d'une telle instance, donnant même plusieurs exemples d'entrées d'un tel lexique.

Mais l'unification ne devrait pas s'arrêter aux faits de linguistique générale, elle devrait toucher également la linguistique des langues : une telle standardisation semble tout à fait possible en linguistique descriptive, où tant la collecte des données (corpus ou exemples soumis au jugement de locuteurs compétents) que les techniques descriptives (commutations, transformations, règles combinatoires, représentation arborescentes et autres ...) sont largement généralisables.

Le problème est plus délicat du côté de la linguistique théorisante des langues particulières, mais celle-ci peut et doit s'appuyer sur les notions linguistiques universelles telles que les oppositions saussuriennes, les composantes (phonologique, morphologique, syntaxique, lexicale), les unités (minimales et complexes), les structures (paradigmes, classes, catégories) et les opérations (encodage, décodage/interprétation ...), et elle doit :

admettre que toutes les langues sont représentées par des *modules*, certes étroitement connectés, mais suffisamment autonomes pour être isolables. Universellement, ces modules sont morphologiques, grammaticaux, lexicaux et sémantiques. Tous peuvent s'articuler à la grammaire et à la sémantique universelles. (94)

Reste le problème de la « théorie globale capable de rendre compte dans son intégralité d'une langue particulière » (95). Ces théories sont forcément très diverses ; une universalité est pourtant possible à travers une méthodologie et une épistémologie communes à toute la discipline :

- un accord de principe sur ce que peut être une hypothèse en linguistique,
- de même que sur les procédures de validation pertinentes (falsifiabilité, prédictibilité ...)
- et sur l'exigence épistémologique telle qu'elle se présente en linguistique : critères d'évaluation (simplicité, formalisation, compatibilité des différents modèles), et conscience du caractère partiel des différents modèles. « Si l'on admet cette conception, l'unification linguistique ne consiste plus à concilier l'inconciliable, mais, sur un plan métathéorique, à juger des modèles selon des critères unifiés. » (96)

Et Robert Martin de conclure :

[E]n matière d'unification, l'essentiel est de se situer résolument sur un plan méthodologique et métathéorique. [...] L'unification (progressive) de la linguistique est donc tout compte fait moins utopique qu'il n'y paraît. Une double voie permet de s'en approcher. Celle, ardue, de la généralisation des données communes à un grand nombre de langues. Celle, essentielle, des universaux du langage. (97)

* * *

Faut-il terminer en souhaitant à ce volume de connaître une traduction en anglais (langue « universelle » ?) pour lui permettre d'étendre son influence aux chercheurs de toutes ces contrées qui ont depuis longtemps arrêté de lire d'autres langues, convaincus – à tort – qu'il n'y a rien d'intéressant à attendre d'une science qui continue à défendre et illustrer les langues moins « universelles » ? On se souvient du grand succès de la traduction anglaise des « Espaces mentaux » de Gilles Fauconnier¹. « Pour une logique du sens » et « Langage et croyance » auraient sans aucun doute mérité le même sort, et la « Linguistique de l'universel » n'en mérite certainement pas moins. Qui prendra l'initiative d'offrir à l'auteur cette traduction comme un cadeau pour un prochain anniversaire ?

Eva LAVRIC (Innsbruck)

¹ Fauconnier, Gilles: *Mental Spaces*. Cambridge, MA: MIT, 1985.